

COMMENTAIRE D'UN TEXTE LITTÉRAIRE FRANÇAIS

ÉPREUVE A OPTION : ÉCRIT

AUDE DERUELLE, BRUNO MENIEL, AUDE PRETA-DE BEAUFORT, ALEXANDRE TARRETE

Coefficient : 3 ; **durée** : 4 heures

Texte : Henri Michaux, *Ailleurs*, de « Le parler des Oudemais » à « la syllabe d'incertitude » (Gallimard, « Poésie », pp. 220-222)

379 candidats étaient inscrits à l'épreuve d'option. 360 candidats ont effectivement composé. Les notes s'échelonnent de 0 à 20. La moyenne est de 9,86 (10,01 en 2011, 8,86 en 2010). 203 copies ont obtenu une note entre 1 et 9, dont 34 entre 1 et 5. 157 copies ont été notées entre 10 et 20. 3 copies atteignent 20.

Même si l'extrait d'*Ailleurs* soumis aux candidats avait de quoi les déconcerter, il n'était pas particulièrement hermétique. Il n'a cependant pas toujours été bien commenté, faute d'une méthode assez sûre.

L'exercice implique d'abord une attention à la singularité du texte. Il faut, pour cela, abandonner toute position de maîtrise, se laisser déconcerter, s'étonner, se prêter au jeu herméneutique auquel invite l'écrivain. Sans doute la préparation de l'année a-t-elle émoussé le pouvoir de stupéfaction du texte, mais il convient de faire effort sur soi-même pour lire avec un œil neuf, pour retrouver une capacité d'émerveillement. Cela conduit, au moins dans un premier temps, à refouler les souvenirs du cours magistral ou des lectures critiques. Chaque texte exige et mérite une nouvelle enquête, de nouveaux relevés d'indices, la formulation d'hypothèses et un souci de vérification. Peut-être, au terme de l'investigation, sera-t-il inévitable de reconnaître les constantes d'un style et d'un imaginaire, mais alors tout risque de préjugé aura été préalablement écarté.

Il convient de résister à la tentation de réduire l'étrangeté du texte. Commenter ne signifie pas traduire. Ce que le texte « dit », nul besoin de le redire ni de chercher à le transposer dans le langage du commun – même lorsque l'obscurité semble inéluctable, et surtout lorsqu'il s'agit de poésie. Quels moyens emploie le texte et quels effets il produit, voilà en revanche ce qu'il serait bon de comprendre. Les meilleures copies sont donc celles qui n'abdiquent pas devant la bizarrerie du texte et qui n'en nivellent pas non plus les aspérités. En effet, il y a de la facilité à décréter que le poète aurait renoncé à toute logique et qu'il décrirait des langages absurdes. Comme certaines copies l'indiquent, le français parlé possède lui aussi une « syllabe d'incertitude » : « euh ! » ; et un « mot qui veut tout dire » : « truc ». À l'inverse, il serait présomptueux de vouloir mettre au jour un système des langues évoquées par le texte, car la présentation qu'en fait le poète reste lacunaire.

La paraphrase, le montage de développements tout faits, le collage de citations inappropriées font obstacle à une véritable démarche interprétative. Les meilleures lectures se signalent au contraire par une confrontation avec le texte, qui n'en dissimule ni les ambiguïtés, ni la polysémie, et qui ne cède pas à la facilité d'une interprétation univoque, de type autobiographique, psychologique, métapoétique ou historique. Le rapprochement systématique établi par certaines copies entre les faits sociaux imaginaires suggérés par le texte et les horreurs de l'extermination nazie n'a pas convaincu le jury.

Bien sûr l'interprétation d'un texte suppose l'emploi rigoureux de grandes notions ayant fait l'objet de définitions critiques – comme l'humour, l'ironie, la satire, la parodie, le pastiche. Non seulement il faut que ces notions soient utilisées à bon escient, mais il peut

s'avérer nécessaire de les définir. Il est regrettable que la fonction émotive du langage soit souvent confondue avec sa fonction phatique et il n'aurait pas été inutile de réfléchir sur l'importance accordée dans le texte à sa fonction métalinguistique. Pour reprendre les mots du poète, certains candidats, dans l'espoir d'être « du groupe », semblent jeter « dans la conversation, sans à-propos apparent » des termes techniques dont le sens reste pour eux une énigme : « épanorthose », « paronomase », « anadiplose », « performatif », « synesthésie ». D'autres recourent à des expressions relevant d'une théorie qu'ils semblent ignorer : « scène primitive », « déconstruction », « arbitraire du signe », « distanciation ». Certaines notions, même courantes, n'ont pas été distinguées avec assez de netteté : le modèle du « récit ethnographique » n'est pas celui du « guide touristique » ni celui de l'« article de dictionnaire ». D'autres sont indûment placées sur le même plan : le caractère « fictif » des peuples et de la langue décrits ne permet pas de conclure à la dimension « parodique » du texte.

L'indigence des connaissances grammaticales conduit parfois à des contresens. Par exemple, la proposition « quoiqu'il [le mot *Barahi*] n'ait pas lui-même à proprement parler aucun sens » a été interprétée comme porteuse d'une double négation. Il est étonnant que des candidats qui ont eu à lire le *Quart Livre* pendant l'année ignorent que le déterminant « aucun » a en lui-même une valeur positive. En revanche, l'étude de la syntaxe a souvent donné d'excellents résultats : quelques candidats ont su montrer que le discours assertif du savant est subverti par l'emploi fréquent de tournures concessives.

Certaines copies traduisent bien les sentiments du lecteur, mais se révèlent incapables d'en identifier les causes, car elles ne parviennent pas à caractériser les formes, faute de connaissances suffisantes en grammaire, en rhétorique, en stylistique. Par exemple, il ne suffit pas de noter que le texte adopte un ton didactique, il convient de déterminer les particularités formelles de la phraséologie scientifique qu'il met en œuvre.

Quand les notions restent floues et que les termes techniques manquent surgit la tentation de l'image. Certains candidats ont essayé de suppléer au manque d'idées par le lyrisme de la forme et l'inventivité verbale. Celui qui parle d'un « feuilleté de sens », celui qui compose tout un développement autour de « la tribu des mots », celui qui évoque « le voyage d'un mot à l'autre » devraient sentir qu'une métaphore ne tient jamais lieu d'analyse, et que le langage critique préfère la désignation précise et univoque aux analogies approximatives. Si de tels choix stylistiques sont discutables, d'autres sont inadmissibles, parce qu'ils portent atteinte à l'intégrité de la langue. Des barbarismes comme « répulser », « concrétude », « mésinterprétation » sont à prohiber.

Les copies les plus satisfaisantes prennent en compte la structure du texte, même si celle-ci est difficile à analyser. Elles s'interrogent sur l'instance d'énonciation et sur la relation qui s'instaure avec le lecteur. Elles s'appuient sur un examen continu de la forme, en convoquant des notions pertinentes et judicieuses, comme celles d'*éthos*, de modalisateur, de marques de subjectivité... Il va de soi que le jury n'avait conçu aucune attente et qu'il s'est laissé porter par la lecture de chaque copie, attentif à la cohérence du discours qu'elle déployait et aux richesses qu'elle mettait au jour. Il a récompensé les candidats qui, évitant de s'enfermer dans un cadre d'interprétation rigide, se sont colletés avec les difficultés du texte et ceux qui, au lieu d'aborder ces lignes comme un document ethnographique, se sont attachés à définir avec finesse leur poésie et leur comique, et à s'interroger sur les liens et les tensions entre ces deux qualités. Il s'est réjoui que quelques-uns montrent comment Michaux incite le lecteur à s'interroger sur le fonctionnement de sa propre langue et sur le rapport qu'il entretient avec elle. Il a été sensible à la logique d'un raisonnement et à la construction d'un parcours, aux nuances d'une argumentation et à la fluidité d'un développement, à la netteté, à la vigueur et à l'élégance d'un style. Et il n'a pas manqué de vérifier une certaine corrélation entre capacité d'analyse et maîtrise de l'expression.